

Diagonales : L'effet Streisand

19-11-2012

En 2003, l'actrice Barbara Streisand a engagé des poursuites judiciaires contre un journaliste auquel elle reprochait d'avoir posté sur le web une photographie de sa résidence de Malibu. Lorsque la plainte a été déposée, le cliché avait été téléchargé six fois. Un mois après l'annonce de la plainte, il avait été massivement reproduit et vu par 500 000 personnes. On a depuis donné le nom d'effet Streisand au phénomène consistant à attirer, par une déclaration maladroite, l'attention sur un sujet qu'on souhaite occulter.

"La journaliste Audrey Pulvar annonce la fin de sa relation avec Monsieur Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, et poursuivra tout auteur d'atteinte à sa vie privée ou à celle de ses proches", a fait savoir l'AFP. Effet Streisand ?

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com